



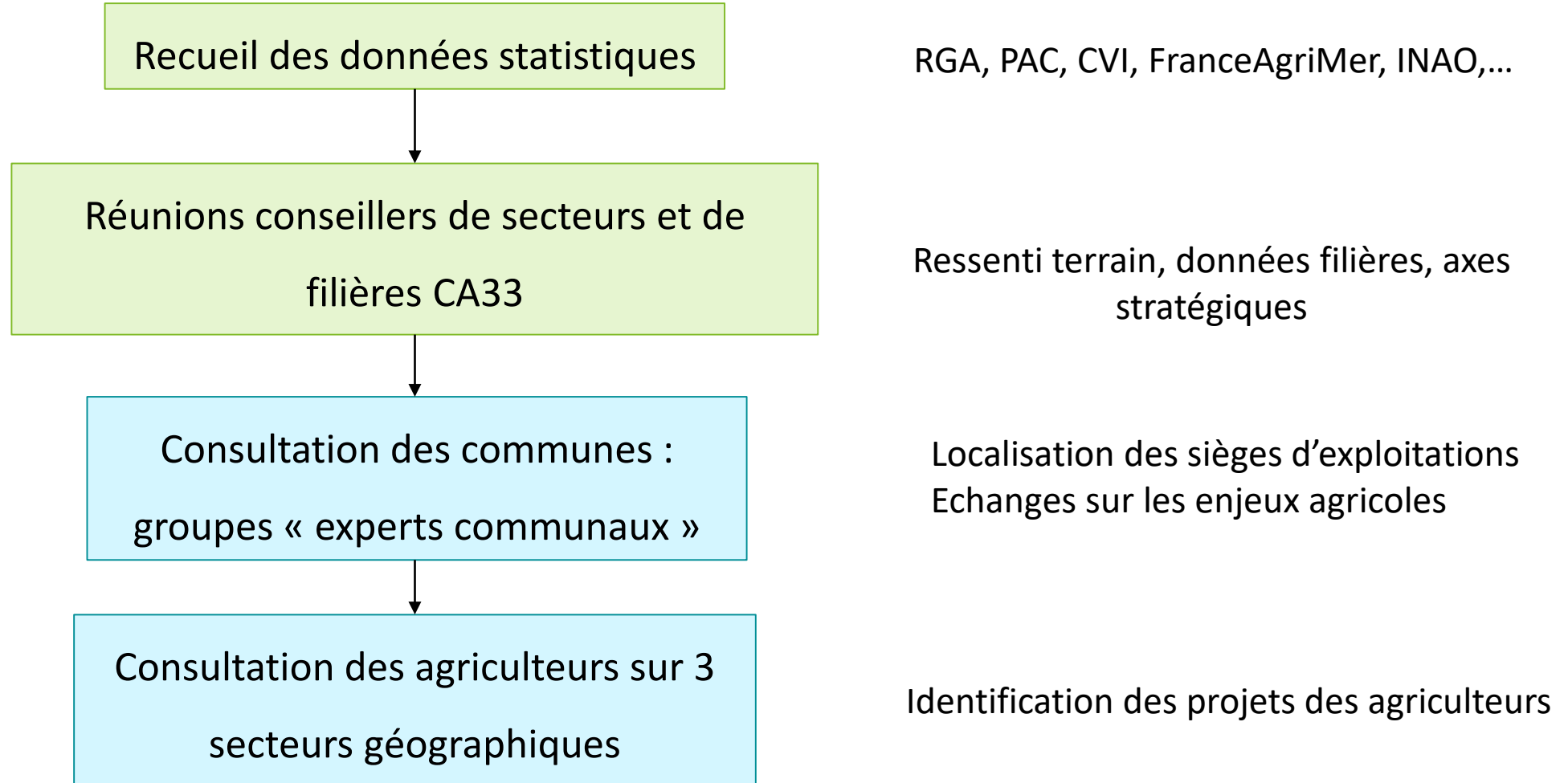
# DIAGNOSTIC AGRICOLE CASTILLON-PUJOLS

PLUI-H

[Gironde.chambre-agriculture.fr](http://Gironde.chambre-agriculture.fr)



# METHODOLOGIE



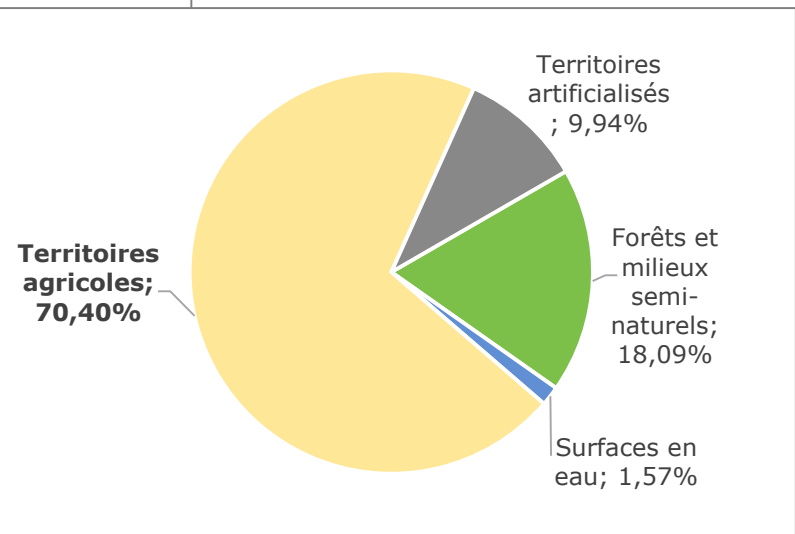
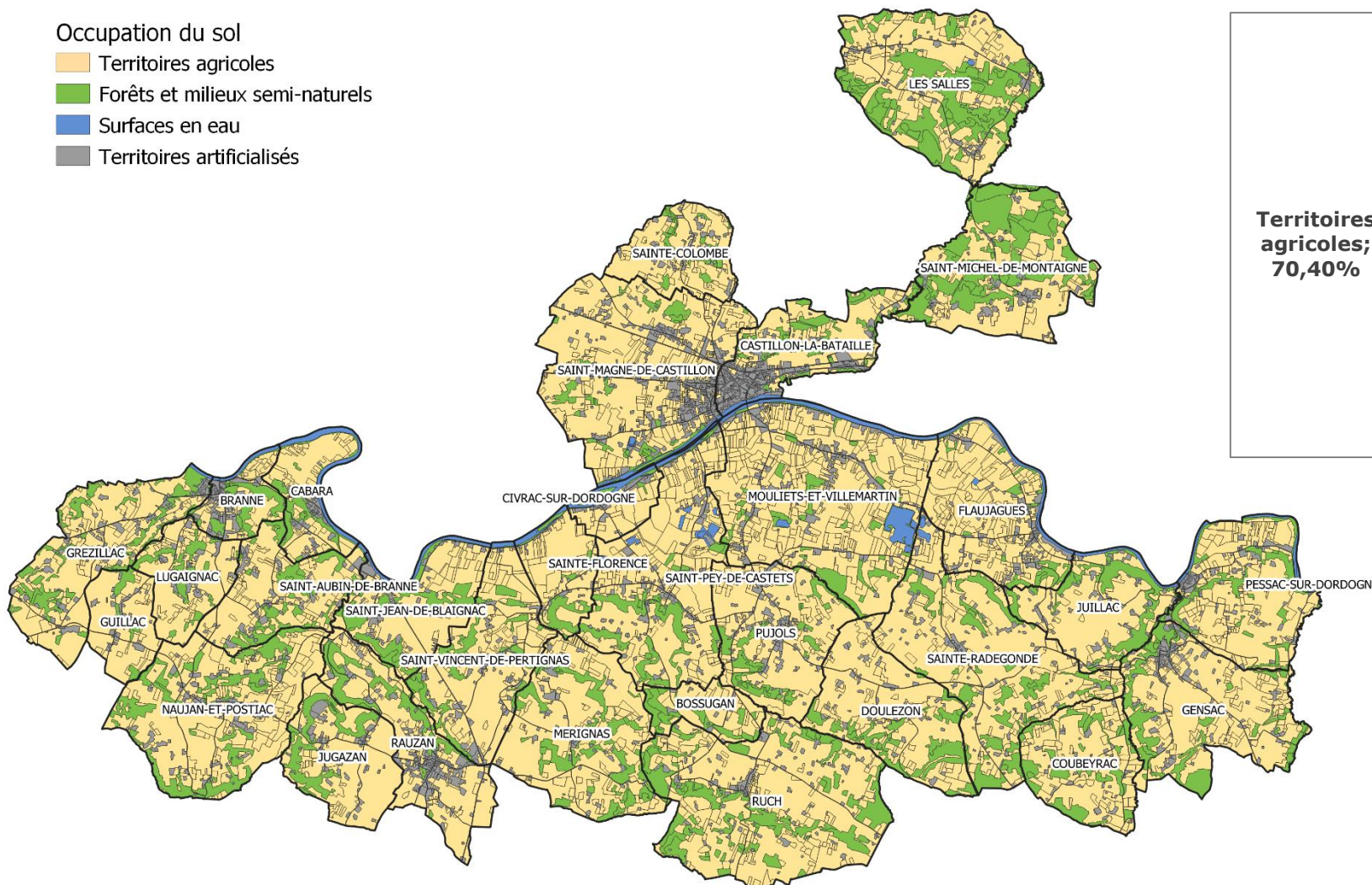
# 1. ELEMENTS DE CONTEXTE

- Occupation du sol
- Analyse des chiffres du Recensement Général Agricole (2010 et 2020)

# L'OCCUPATION DU SOL

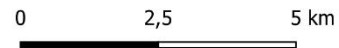
## Occupation du sol

- Territoires agricoles
- Forêts et milieux semi-naturels
- Surfaces en eau
- Territoires artificialisés



→ Territoire très agricole

Sources : IGN, PIGMA, BD carto 2023, réalisation CA33



# L'ÉVOLUTION DE L'AGRICULTURE

Analyse des chiffres du Recensement Général Agricole (2010 et 2020)

Activité	Nombre exploitations		Surfaces (ha)	
	2010	2020	2010	2020
Grandes cultures	8	10	311	991
Maraîchage ou horticulture	12	15	199	138
Viticulture	640	471	12 135	10 978
Cultures fruitières ou permanentes	14	10	603	568
Bovins lait	2	0	51	0
Bovins viande	3	4	35	57
Bovins lait + viande	2	0	42	0
Ovins caprins	9	6	79	276
Porcins volailles	2	0	2	0
Polyculture - poly élevage	12	11	192	433
<b>Total</b>	<b>704</b>	<b>527</b>	<b>13 649</b>	<b>13 441</b>

## EN 10 ANS

Perte de 177 exploitations agricoles → En nombre et en diversité

**-25%**

Perte de 208 ha de surfaces agricoles → relativement stables pour le moment

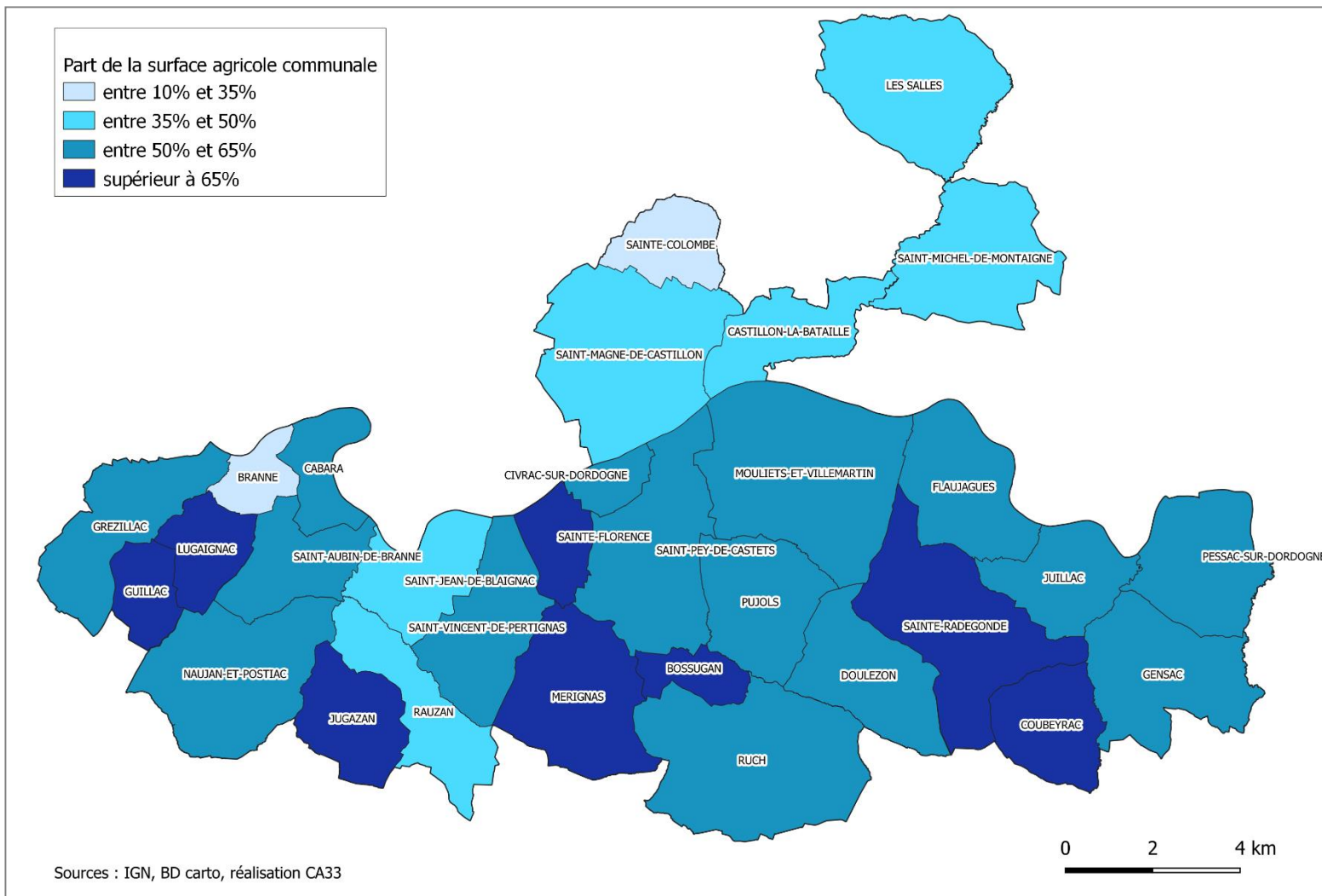
**-2%**

## 2. DIAGNOSTIC AGRICOLE

- Caractérisation de l'agriculture du territoire
- Castillon-Pujols : filière par filière
- L'environnement
- Les projets

# CARACTERISATION DE L'AGRICULTURE

La part de surfaces agricoles par commune

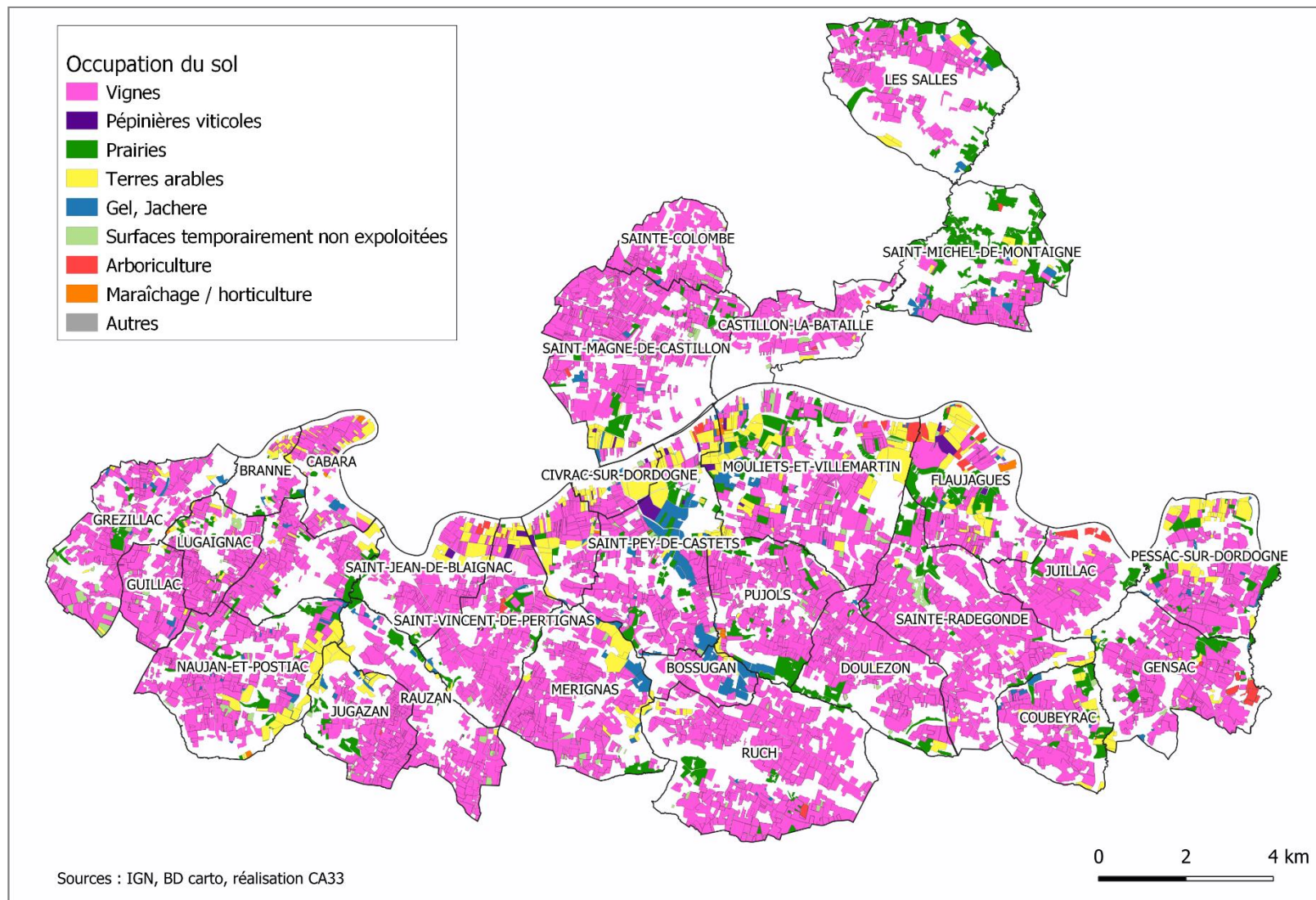


23 communes ont une surface agricole supérieure à **50% de leur superficie**

→ **Sud du territoire** marqué par la présence de la viticulture sur l'appellation Bordeaux et Entre-Deux-Mers

# CARACTERISATION DE L'AGRICULTURE

La localisation des surfaces agricoles



12 994 ha  
de surfaces agricoles

494  
exploitations agricoles

→ Présence de peupliers le long de la Dordogne, qui va se développer avec les demandes d'arrachage



# CARACTERISATION DE L'AGRICULTURE

Les surfaces agricoles et le nombre d'exploitations par activité

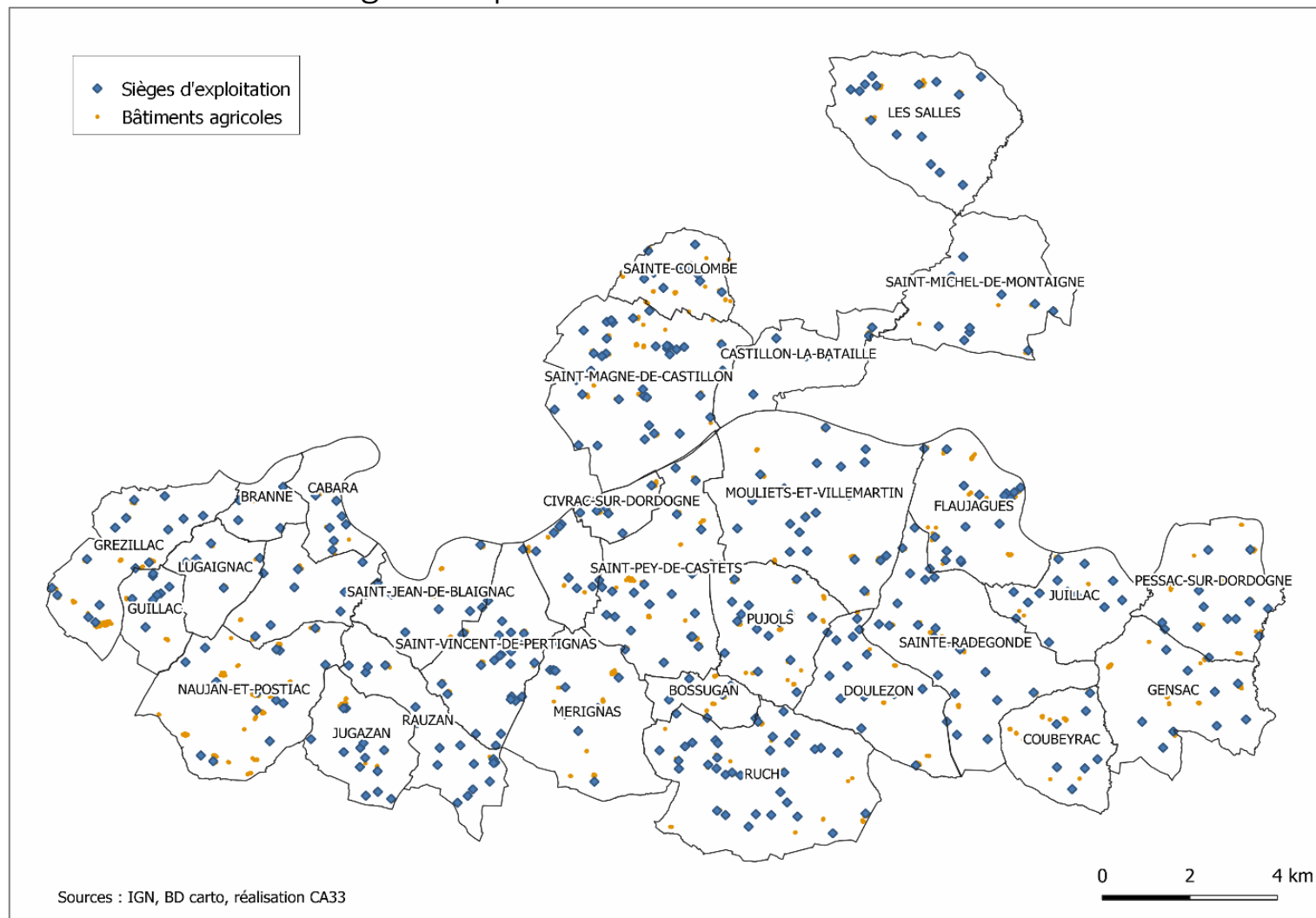
**12 994 ha** de surfaces agricoles et **454** exploitations

Types d'exploitations	Nombre d'exploitations	Part du nombre d'exploitations / total	Surfaces agricoles	Part des surfaces agricoles / total
VIGNES	348	76,65%	9 858,61	75,87%
PEPINIERES VITICOLES (PAC)	23	5,07%	63,61	0,49%
ELEVAGES	27	5,95%	1 246,09	9,59%
GRANDES CULTURES	19	4,19%	1 102,56	8,49%
MARAICHAGE / HORTICULTURE	19	4,19%	23,61	0,18%
ARBORICULTURE	14	3,09%	132,6	1,02%
AUTRES	4	0,44%	2,37	0,02%

Comparaison nombre d'exploitations / surfaces

# CARACTERISATION DE L'AGRICULTURE

La localisation des sièges d'exploitations



Toutes les communes du territoire ont au moins une exploitation agricole

→ En moyenne **15 exploitations par commune**

→ Localisation des sièges et bâtiments diffuse sur le territoire

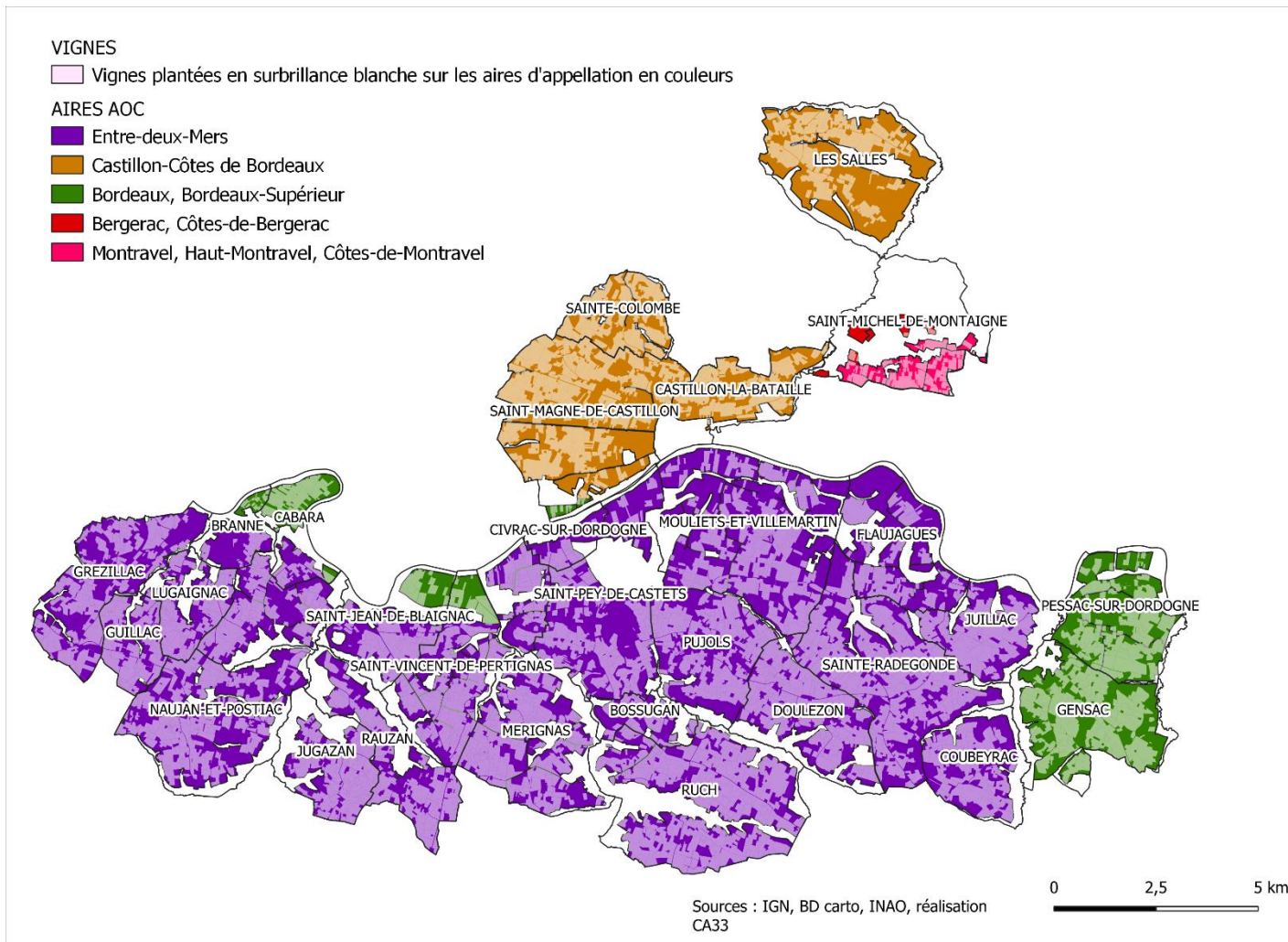


# CASTILLON-PUJOLS : FILIERE PAR FILIERE

La viticulture : les aires d'appellation

→ 6 appellations viticoles

Crémant de Bordeaux sur les mêmes surfaces que Bordeaux



Appellation	Surfaces en vignes plantées	Surfaces de l'aire AOC	%
Bordeaux-Bordeaux Supérieur - Entre-Deux-Mers	8 470,76	17 380,90	48,74%
Castillon-Côtes de Bordeaux	1 243,62	5 667,69	21,90%
Bergerac - Côtes de Bergerac	9,61	278,08	3,50%
Montravel - Haut Montravel	134,63	221,7	60,70%
<b>TOTAL</b>	<b>9 858,61</b>	<b>17 380,90</b>	<b>56,72%</b>

# CASTILLON-PUJOLS : FILIERE PAR FILIERE

La viticulture : données INAO

## Evolution des superficies plantées depuis 2000

	Entre 2000 et 2022	Entre 2015 et 2022	Entre 2019 et 2022
Evolution Superficie vignes	-7%	0%	-2%

Répartition des couleurs de cépages d'après les données du Casier viticole informatisé des douanes de 2022

→ **CEPAGES BLANCS** : 994,5 ha

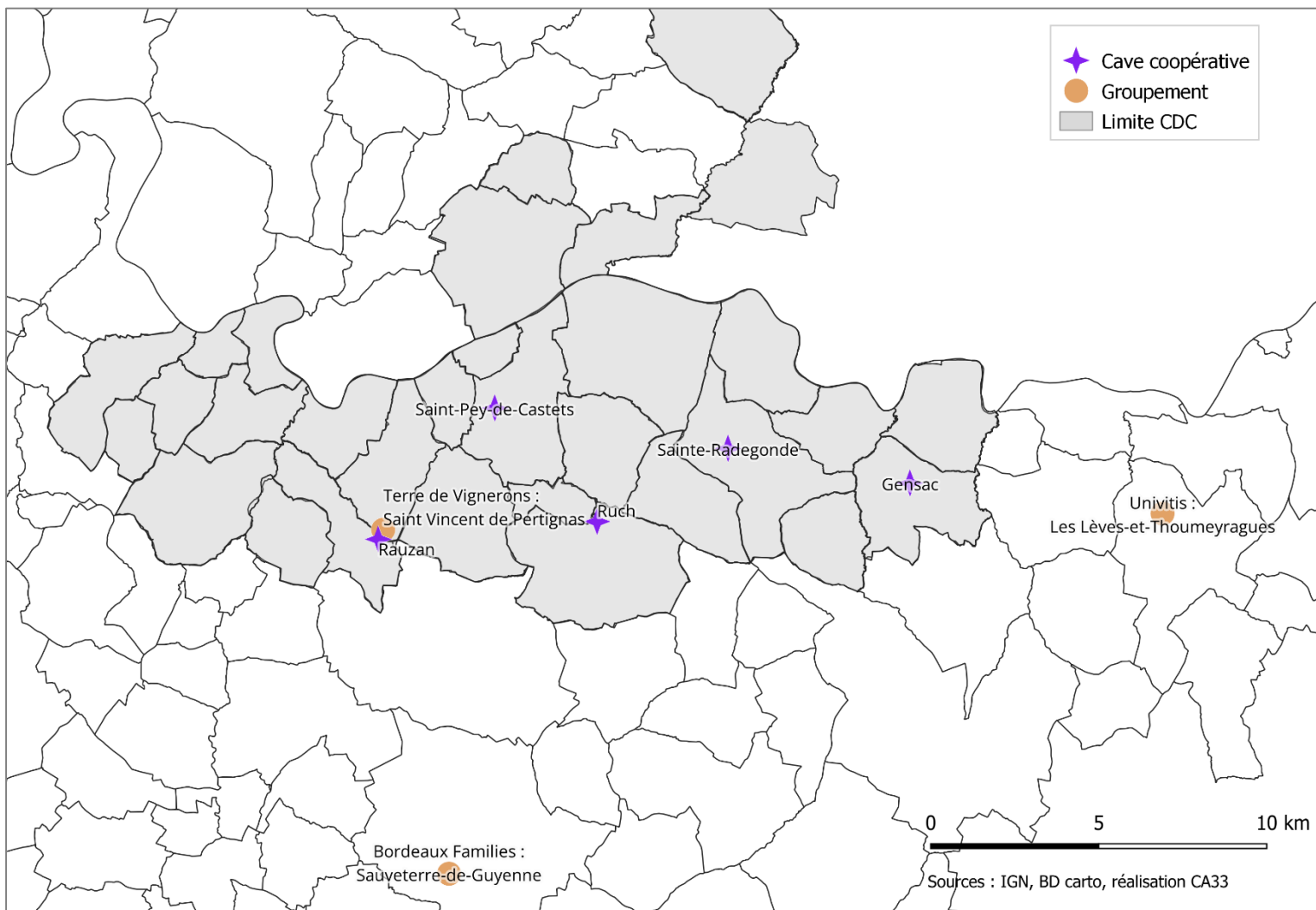
Soit **10,2 %** des surfaces viticoles

→ **CEPAGES ROUGES** : 8768,4 ha

Soit **89,8 %** des surfaces viticoles

# CASTILLON-PUJOLS : FILIERE PAR FILIERE

La viticulture : les caves coopératives

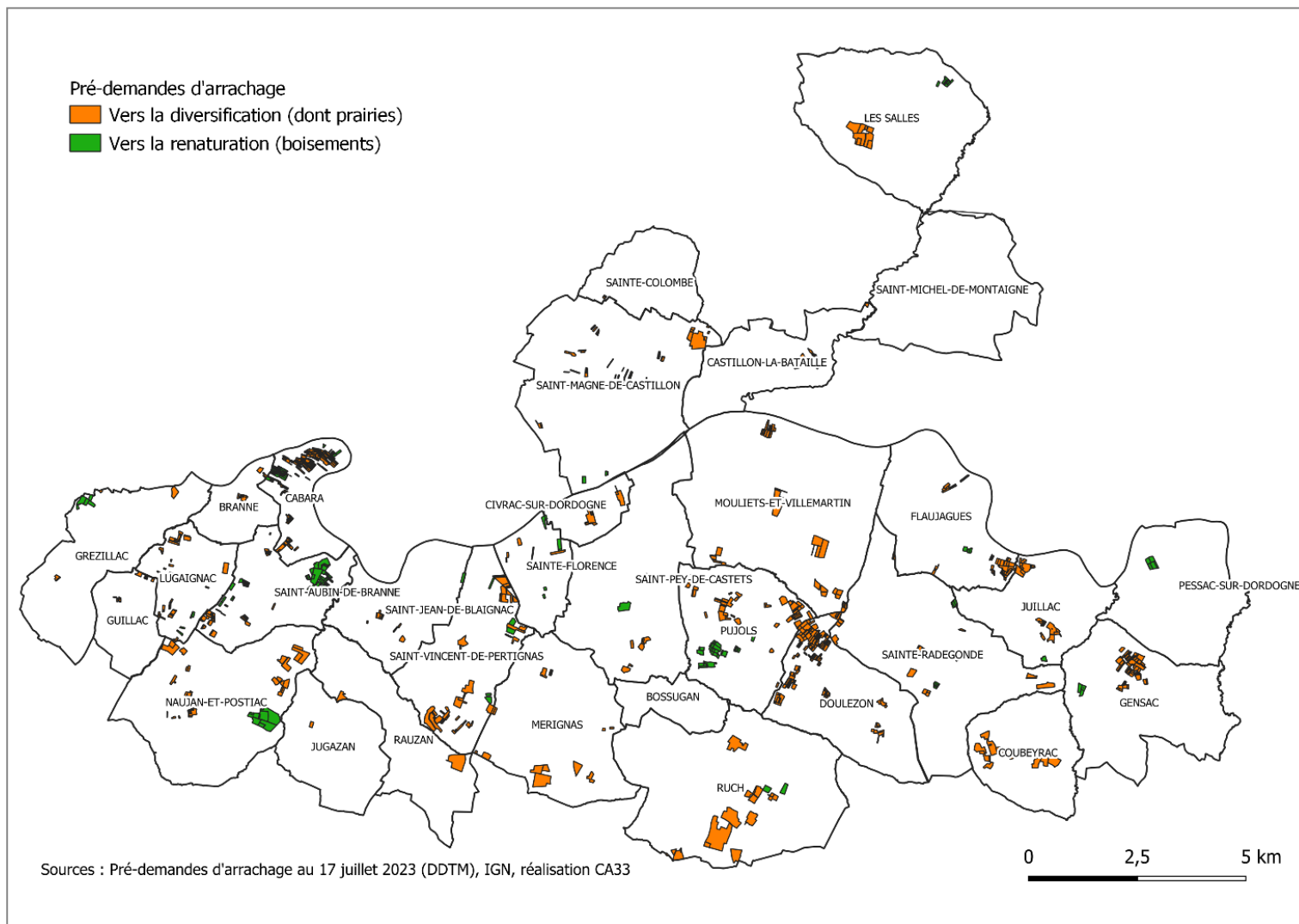


→ 6 caves coopératives sur le territoire et 3 groupements

Groupements	Siège	Caves coopératives adhérentes (sur la CDC)
Bordeaux Families	Hors CDC (Sauveterre-de-Guyenne)	Saint Pey de Castets
Univitis	Hors CDC (Les Lèves-et-Thoumeyragues)	Gensac
Terre de vigneron	Saint Vincent de Pertignas	Rauzan - Ruch - Sainte-Radegonde - Saint-Pey-de-Castets

# CASTILLON-PUJOLS : FILIERE PAR FILIERE

La viticulture : le plan d'arrachage

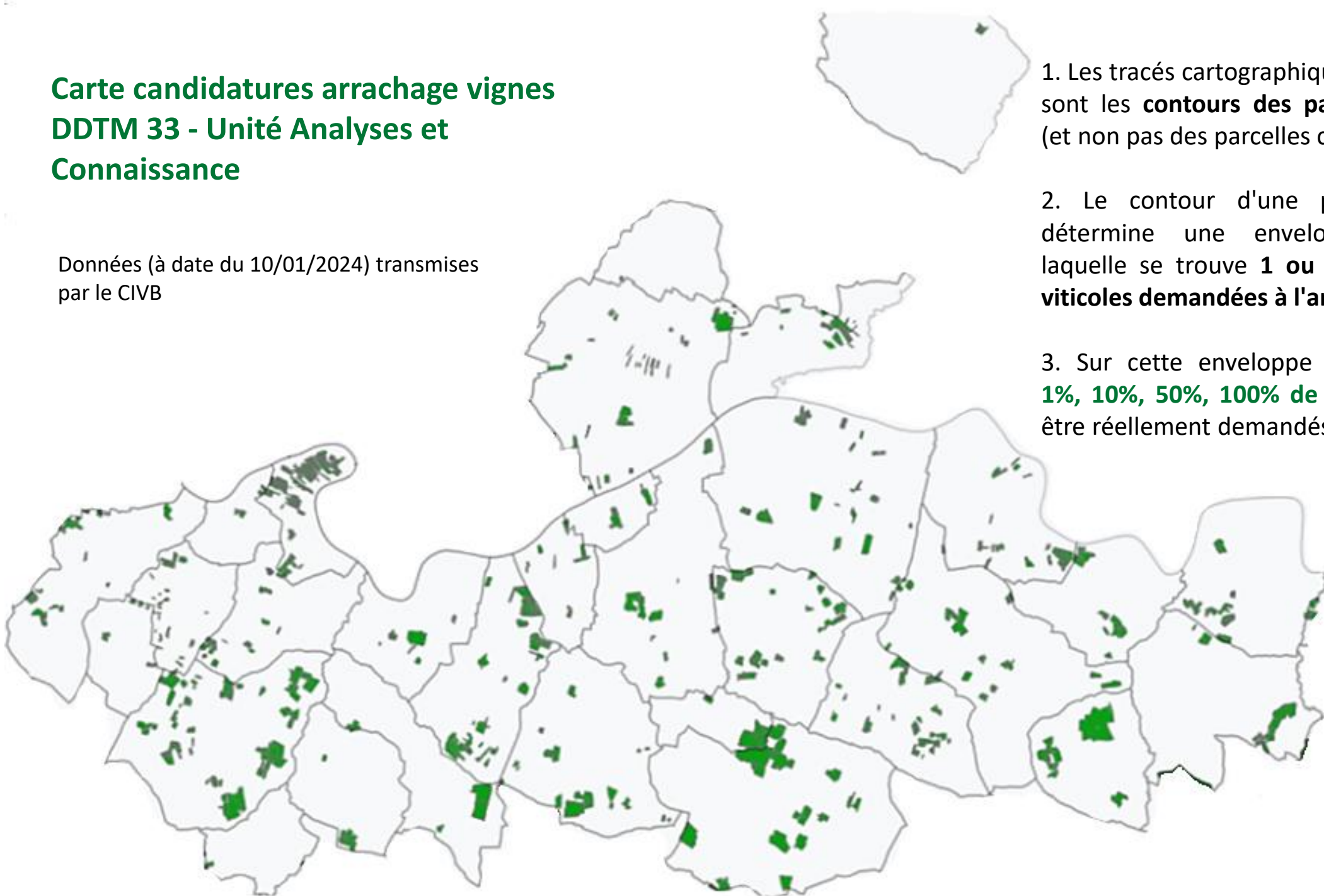


Pré-demandes d'arrachage	Surfaces	Part des surfaces viticoles
Diversification (dont prairies)	635,31	6,4%
Renaturation (boisements)	135,06	1,4%
<b>Total</b>	<b>770,37</b>	<b>7,8%</b>

**Attention :** ces chiffres ne correspondent pas aux demandes définitives

## Carte candidatures arrachage vignes DDTM 33 - Unité Analyses et Connaissance

Données (à date du 10/01/2024) transmises  
par le CIVB



1. Les tracés cartographiques de cette couche sont les **contours des parcelles cadastrales** (et non pas des parcelles culturales).

2. Le contour d'une parcelle cadastrale détermine une enveloppe globale sur laquelle se trouve **1 ou plusieurs parcelles viticoles demandées à l'arrachage**.

3. Sur cette enveloppe globale **seulement 1%, 10%, 50%, 100% de la surface** peuvent être réellement demandés en arrachage.

# CASTILLON-PUJOLS : FILIERE PAR FILIERE

## Les pépinières viticoles

Surfaces Vignes mères de greffons	83,99 ha
Surfaces Vignes mères de porte- greffes	31,02 ha
Pépinières en nombre de plants mis en œuvre	8 627 224

→ 23 exploitations

→ 8 millions de plants de vignes produits :  
représentent 60% de la production de l'ex  
région d'Aquitaine

- Forte demande de main d'œuvre
- Rotation obligatoire de 6 ans impliquant la recherche de surfaces agricoles
- Nécessite de l'irrigation mais la consommation en eau reste limitée

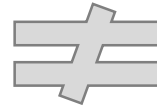


# CASTILLON-PUJOLS : FILIERE PAR FILIERE

L'élevage



## DÉTENTEURS D'ANIMAUX



## ELEVEURS PROFESSIONNELS

Activité d'élevage	Nombre de détenteurs
Bovins viande	12
Ovins	57
Caprins	9
Volailles	9

Activité d'élevage	Nombre d'éleveurs professionnels
Bovins viande	12
Ovins / caprins	1
Volailles	2
Equins	6
Autres animaux	6

- Historiquement terre d'élevages
- 27 exploitations d'élevages professionnels
- Perte de la vocation et de l'expérience

# CASTILLON-PUJOLS : FILIERE PAR FILIERE

## Les activités de niche

Certaines activités correspondent à des ateliers secondaires d'exploitations agricoles

Activités de niche	Surfaces (ha)
Chanvre	1,15
Spiruline	0,28
Chênes truffiers	0,26
Pistachier	0,67
Fauconnerie	Surface non identifiée
Production de champignons (morilles)	Surface non identifiée

- Présentent sur de très faibles surfaces
- Agricultures de niche qui **diversifient** les productions du territoire
- Parfois des ventes de **produits transformés en circuits courts**

# L'ENVIRONNEMENT

Les labels et signes de qualité



Selon l'Agence Bio



**32% des exploitations du territoire et au moins 425 ha sont concernés**  
Castillon -> Territoire bio engagé

Selon le Ministère de l'agriculture et de l'alimentation



Activité principale		Nombre d'exploitations
Viticulture		178
Elevage	Bovins viande	7
	Equins	1
Maraîchage		3
Grandes cultures		2
<b>Total général</b>		<b>191</b>

**46% des exploitations du territoire**

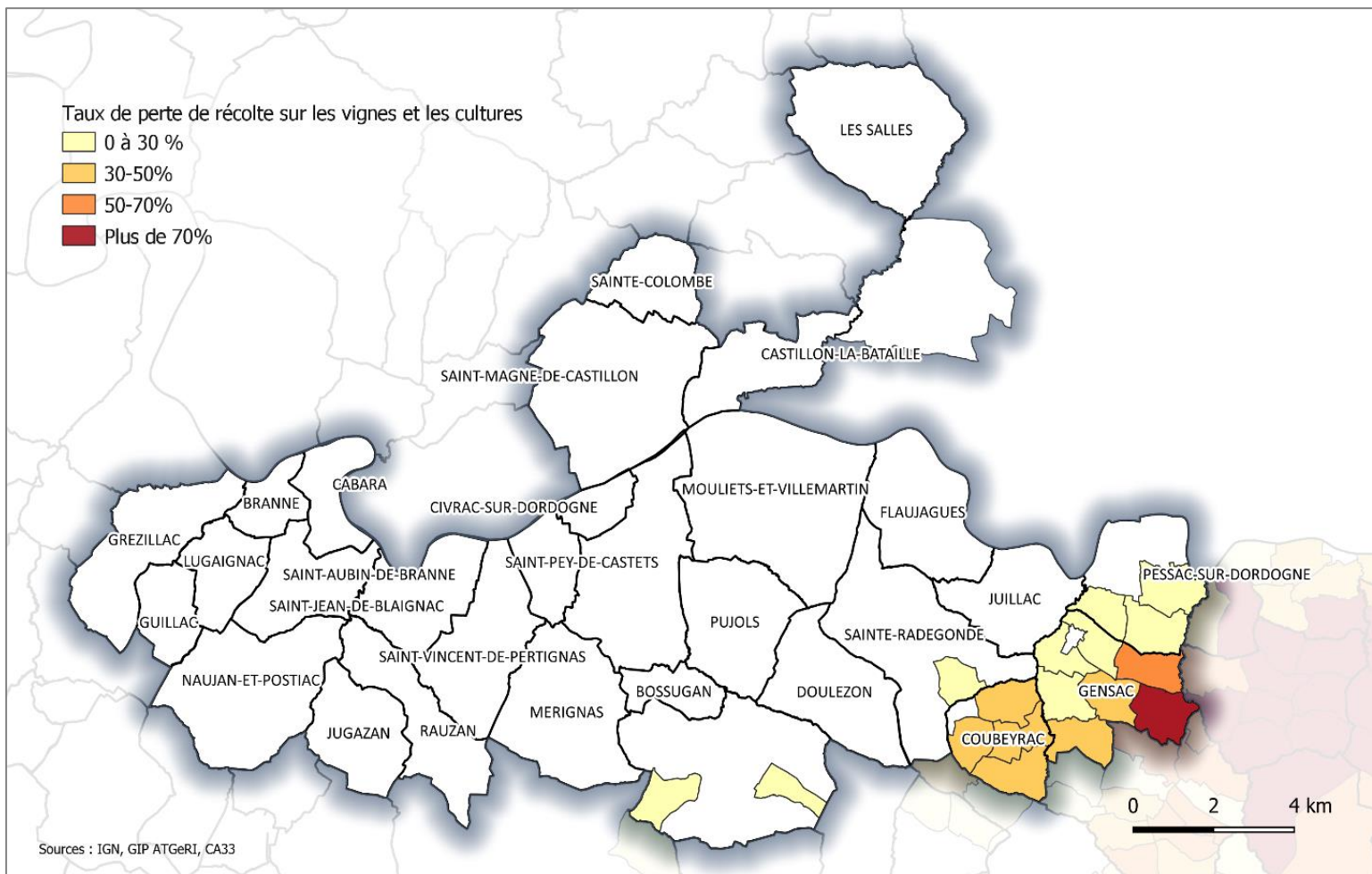
Autres labels



# L'ENVIRONNEMENT

## Les aléas climatiques

### Pertes de récolte suite à la grêle de juin 2022



### →MILDIOU

Juin et juillet 2023 :  
Fortes attaques du mildiou

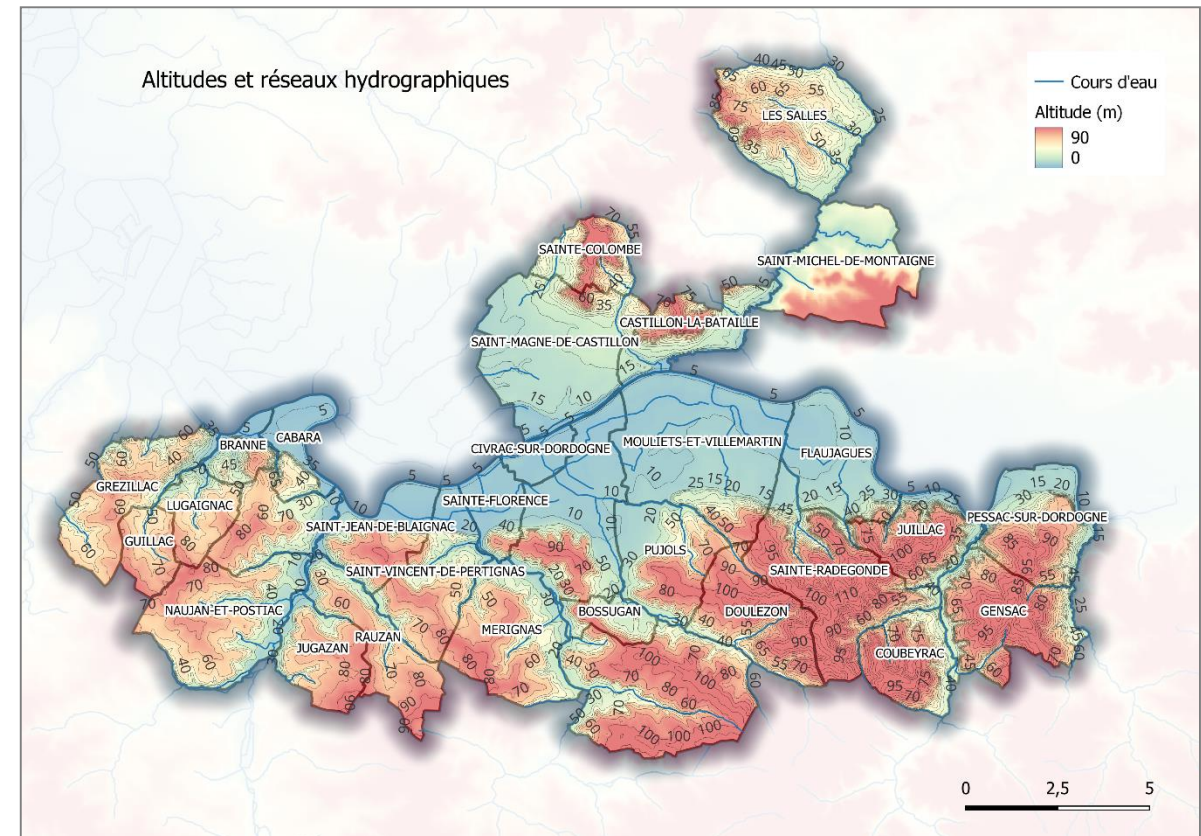
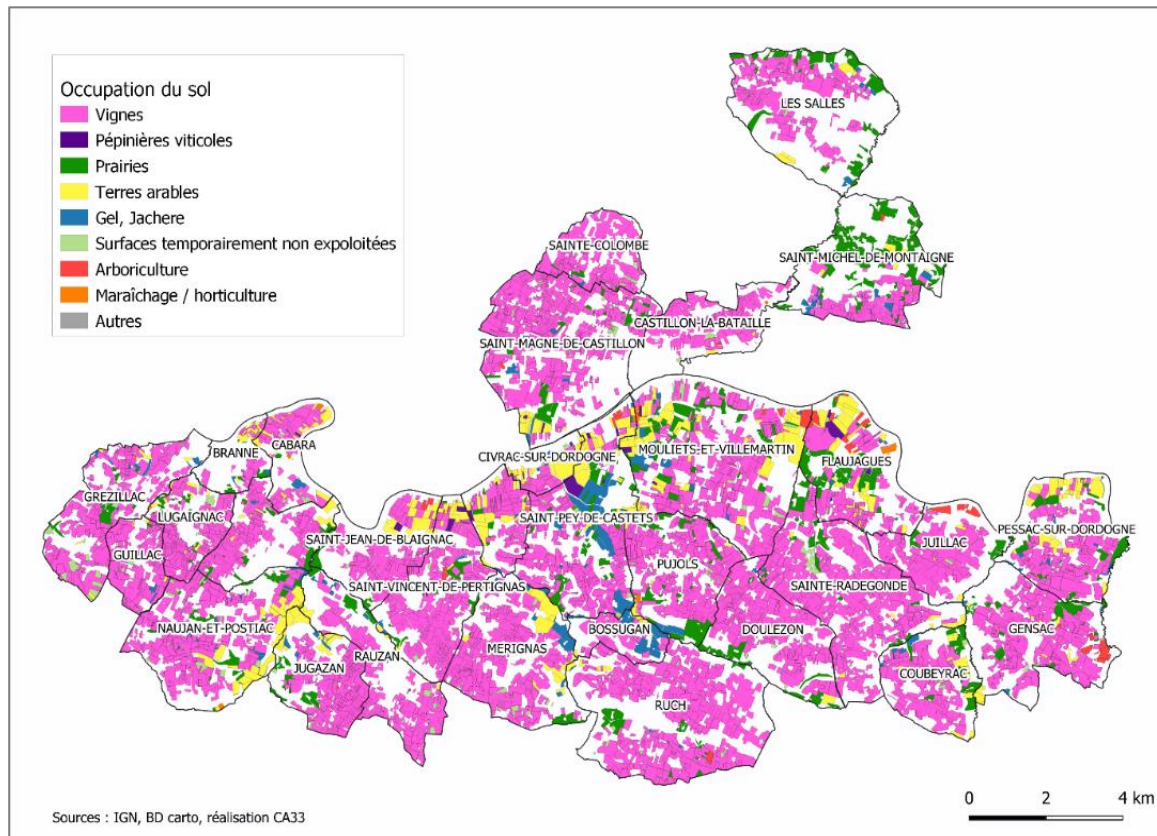
Secteur très touché avec  
des pertes de productions  
allant de 50 à 80%

# 1. VISION PROSPECTIVE ET CARTE DES ENJEUX

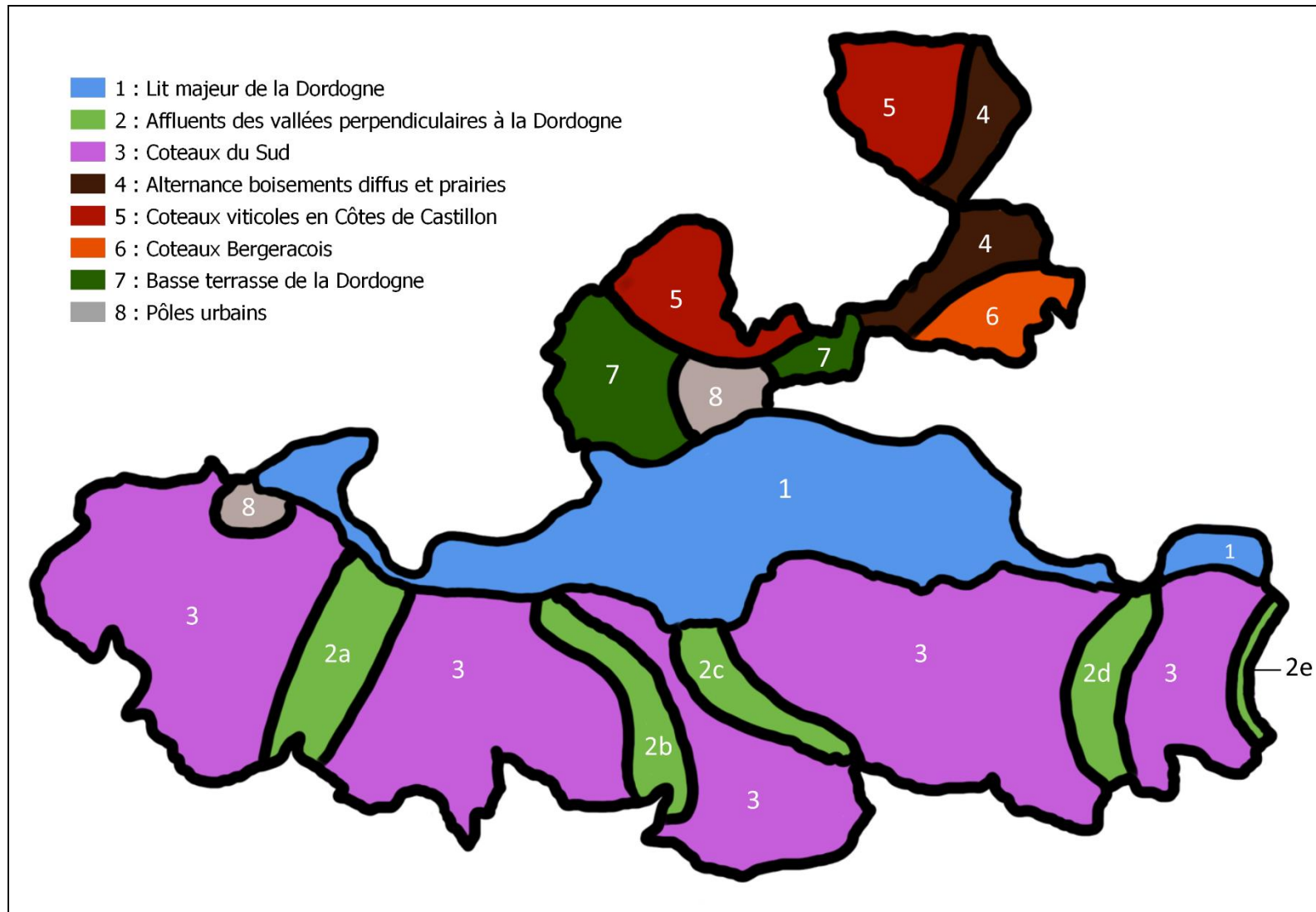
- La carte des enjeux agricoles spatialisés
- Axes stratégiques et intégration des enjeux au PLUi-H

# CARTE DES ENJEUX

- Croisement des espaces agricoles avec les altitudes et réseaux hydrographiques
- **Interprétation à dire d'experts**



# CARTE DES ENJEUX



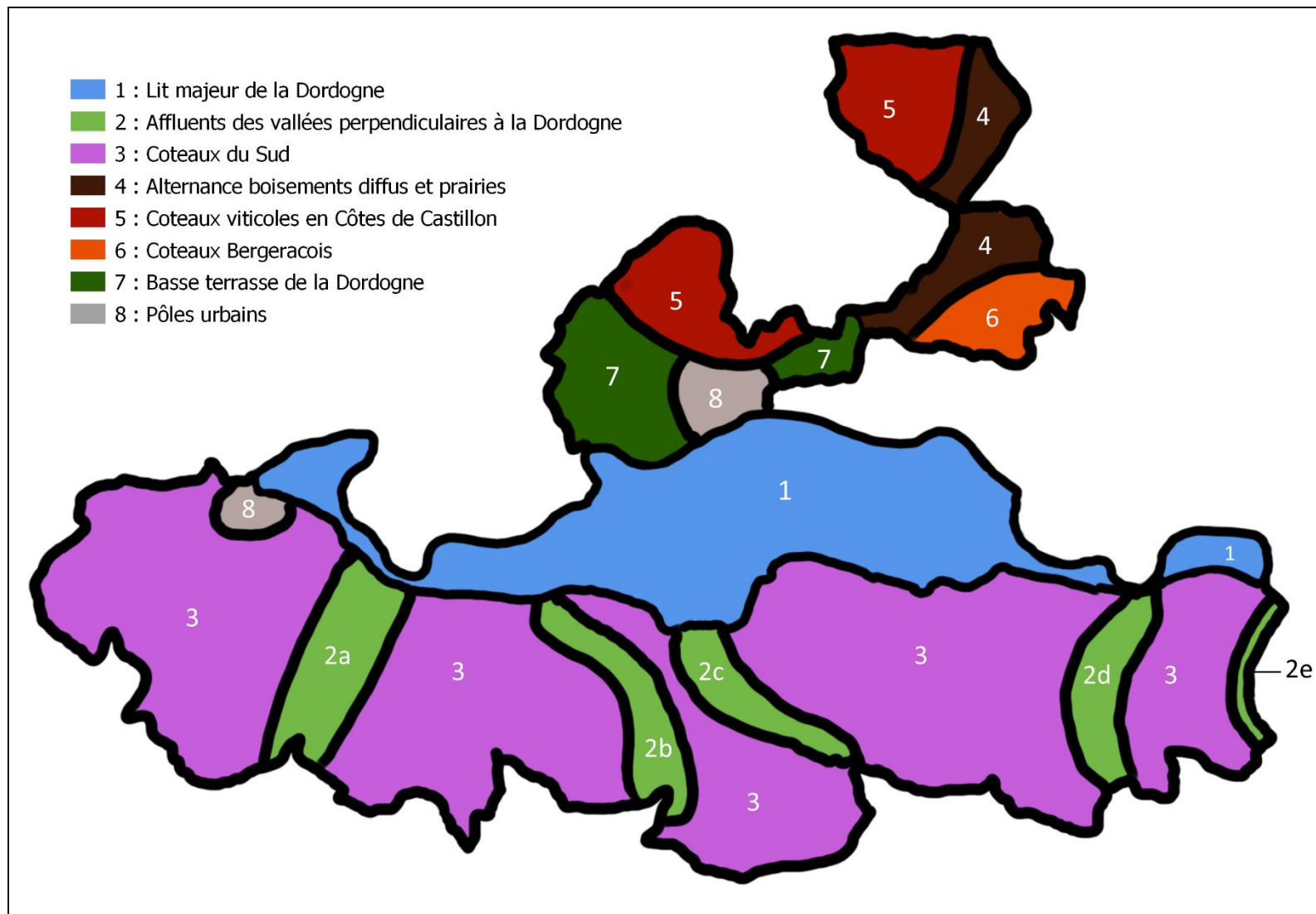
## Attention :

→ Les limites précises des zones ne sont pas tranchées dans l'espace

→ D'autres projets peuvent être envisagés à la parcelle

→ L'accès à l'eau est un facteur déterminant pour la diversification

# CARTE DES ENJEUX

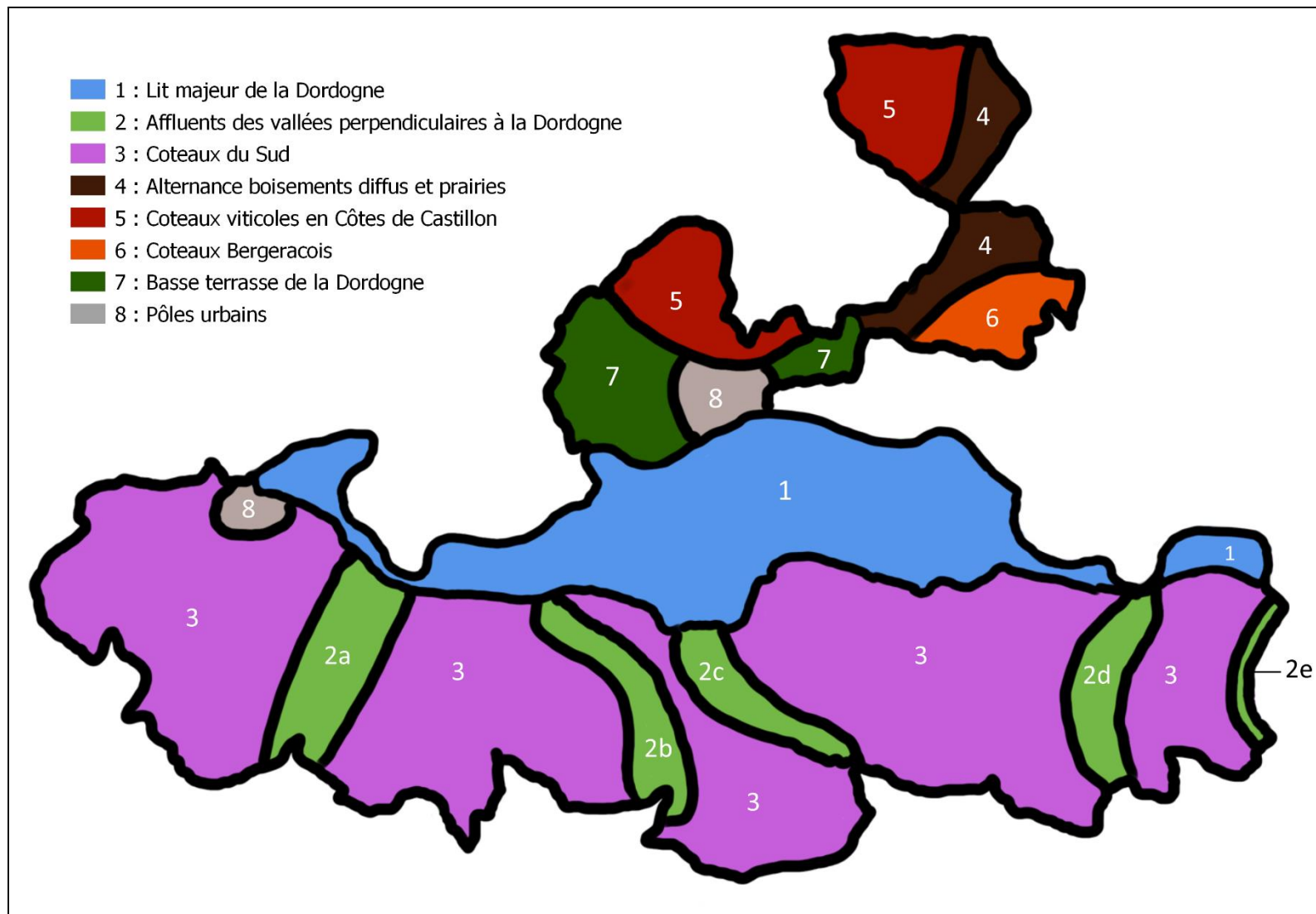


## Zone 1 : Lit majeur de la Dordogne

- L'accès à l'eau est possible sans contraintes majeures
- Toutes cultures nécessitant de l'eau peuvent être envisagées
- Enjeu de la limitation de la constructibilité zone rouge PPRI du casier Castillon Sainte Foy
- Réhabiliter les bâtiments vacants



# CARTE DES ENJEUX

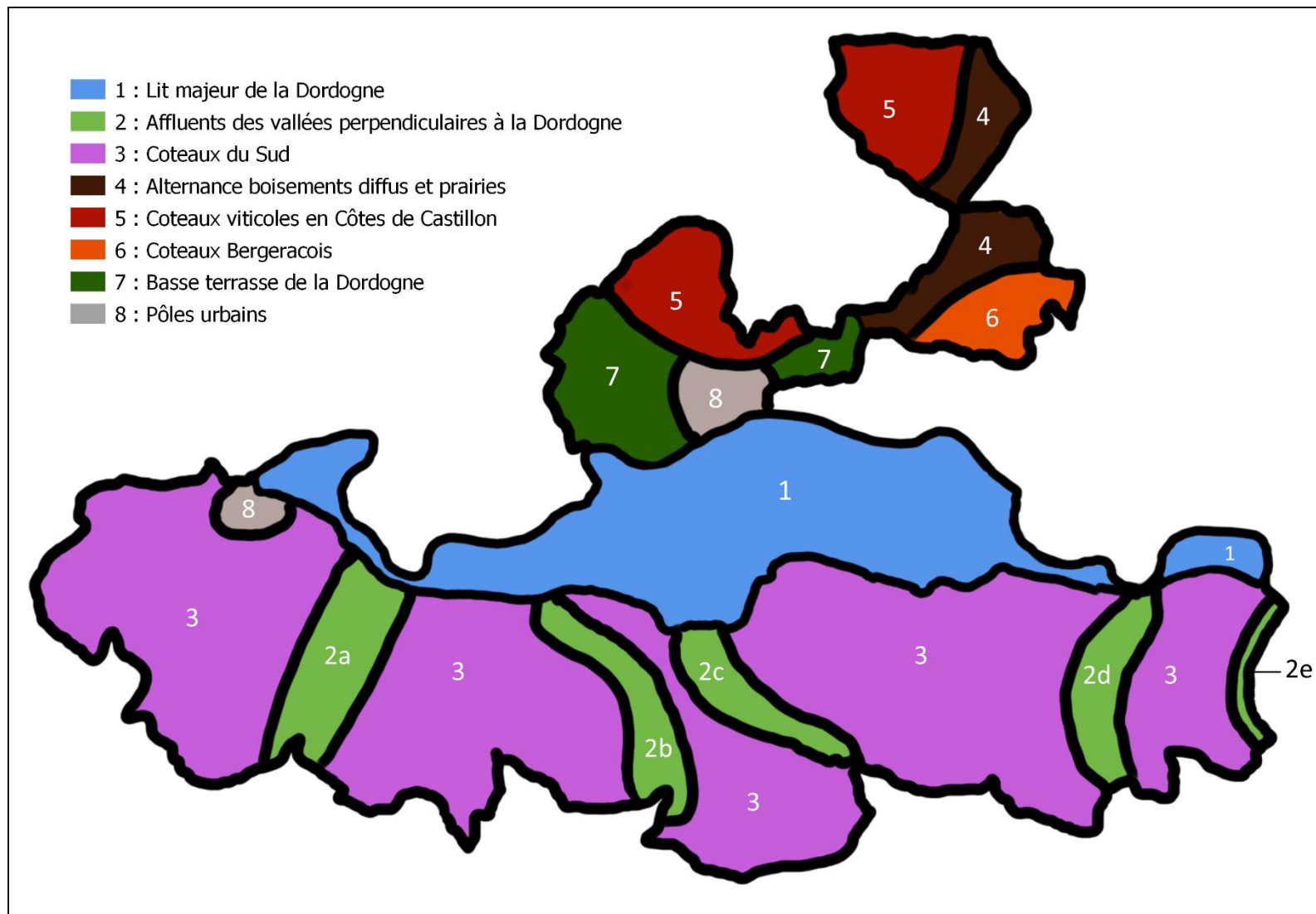


## Zone 2 : Affluents des vallées perpendiculaires à la Dordogne

- Quelques parcelles de grandes cultures présentes et à développer
- Accès à l'eau problématique : autorisations de pompage limitées voire interdites
- Débordements hivernaux parfois importants et peu voire pas d'eau l'été

→ Solution de **retenues collinaires** stockage eau hiver pour une utilisation l'été

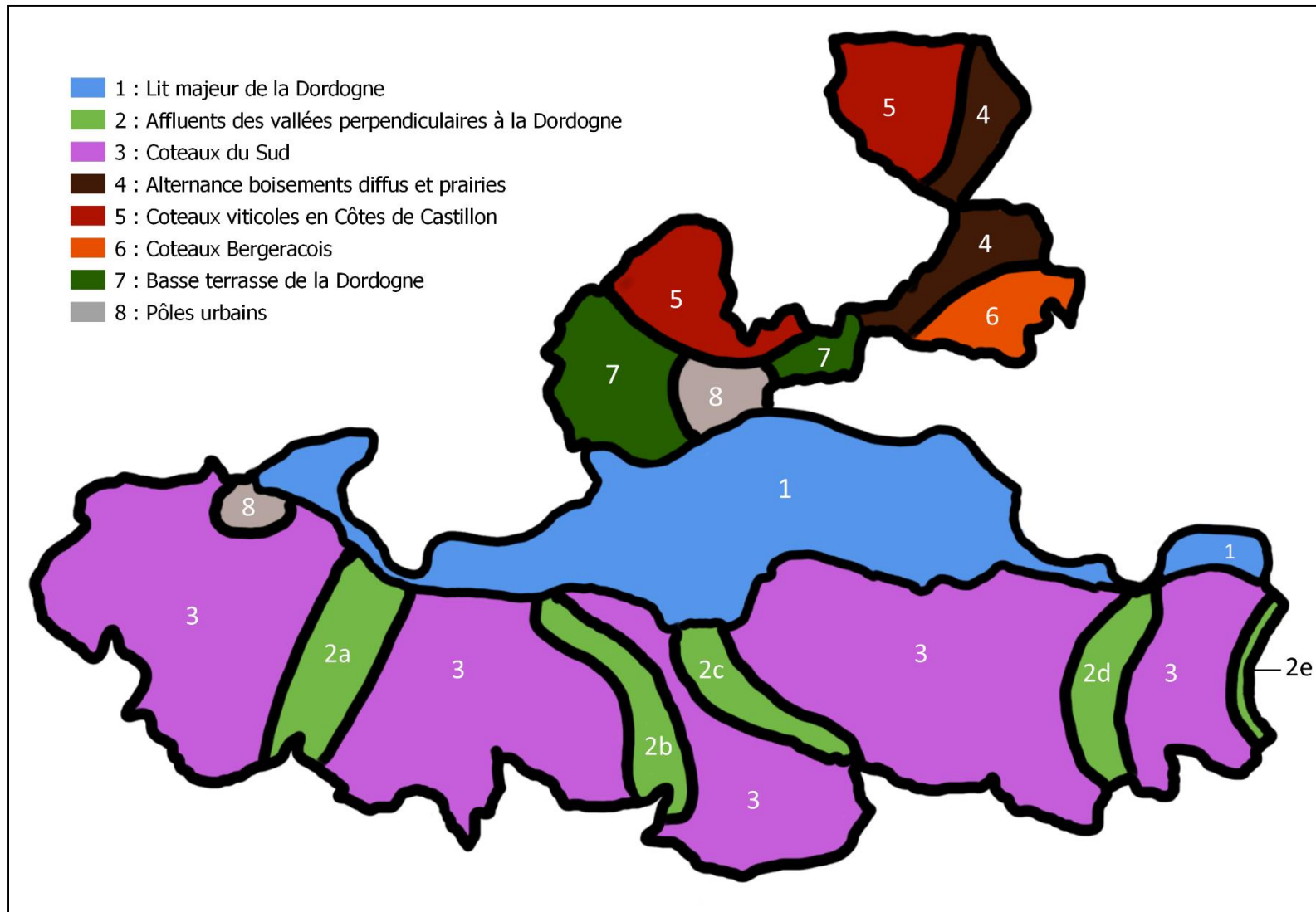
# CARTE DES ENJEUX



## Zone 3 : Les coteaux du sud

- Quasi exclusivement viticoles : adaptation parfaite des cultures aux caractéristiques du sol
- Enjeu : **accès à l'eau**
  - Créations de retenues collinaires : stockage eau hiver pour une utilisation l'été
  - Démarche collective d'un système d'irrigation : pompage en Dordogne et remonté sur les coteaux mais très onéreux
- **Si accès à l'eau** : plantations d'oliviers (cave Rauzan), raisins de table, vergers
- **Sinon** : élevage volailles de chair ou pondeuses (entre 4 et 10 ha) ou ovins/caprins

# CARTE DES ENJEUX



## Zone 4 : Alternance de boisements diffus et prairies

- Boisements à maintenir
- Espaces résiduels : accueillir des élevages de volailles
- Maraîchers si sécurisation de l'accès à l'eau (retenue individuelle)

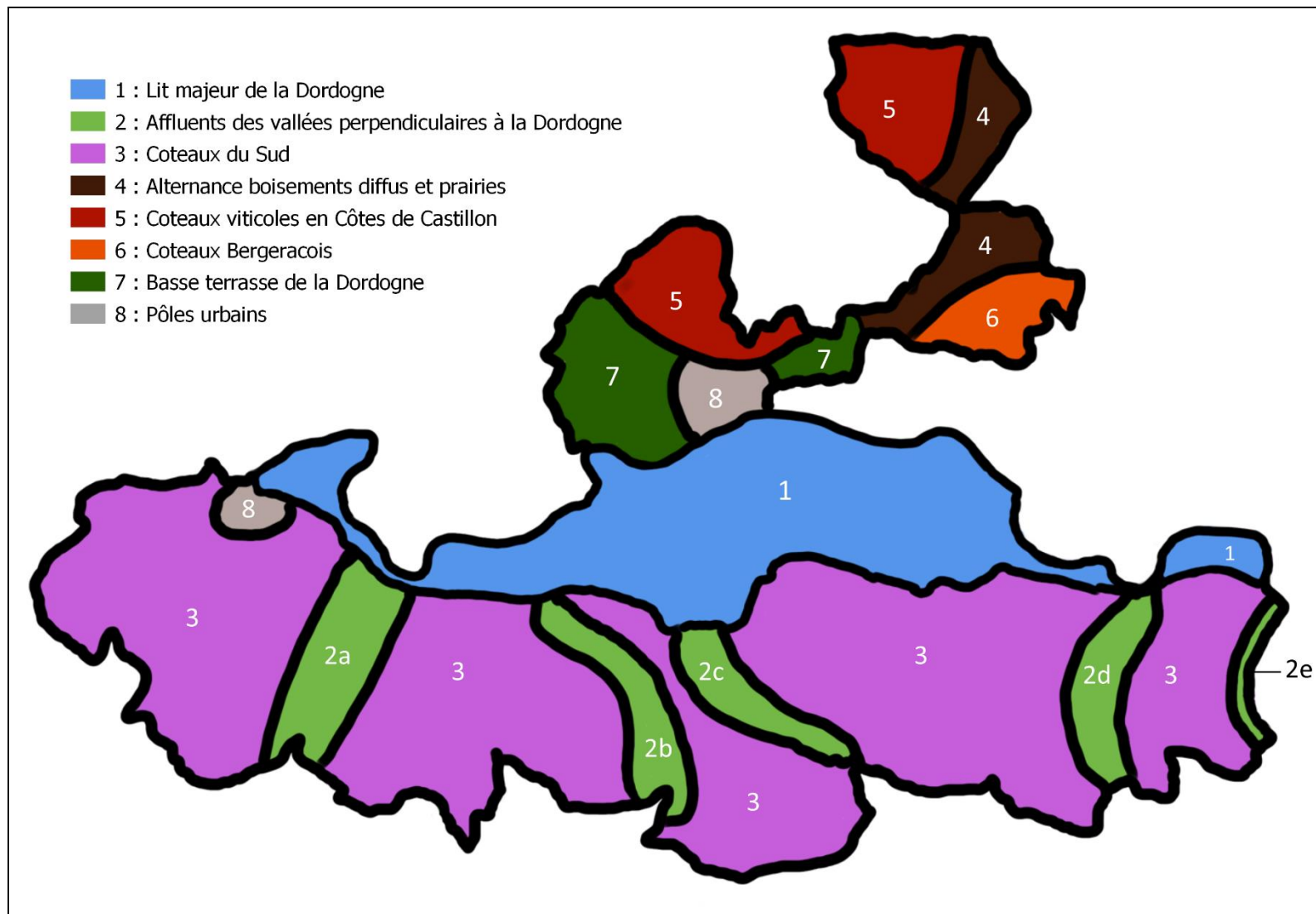
## Zone 5 : Coteaux viticoles en Côtes de Castillon

- Terroirs viticoles de qualité en continuité de ceux de l'appellation Saint-Emilion
- Le maintien de cette vocation paraît être le plus adapté à la situation

## Zone 6 : Coteaux Bergeracois

- diversification de ces coteaux dépend de l'accès à l'eau comme pour la zone 2

# CARTE DES ENJEUX



## Zone 7 : Basse terrasse de la Dordogne

- Espace de transition entre la vallée et les coteaux
- Agriculture contrainte par l'urbanisation sur la partie Est (vocation industrielle, résidentielle et commerciale)
- l'accès à l'eau va cristalliser toutes les possibilités de diversification

## Zone 8 : Pôles urbains

- **pôles urbains organisés et relativement denses et étendus**
- Toute activité agricole semble aujourd'hui anachronique hormis la création d'un point de vente collectif des produits agricoles

**AXES STRATEGIQUES**

**PLUi-H  
CASTILLON-PUJOLS**

**AUTOUR DU VIN ET DE LA VIGNE**

- Diversifier les vins :**
- Crémant,
  - Vins « orange »,
  - Vins sans sulfite,
  - Vins « nature »,...

- Créer des nouveaux produits à base de raisins**
- Autres vins de base (ex : pour apéritifs),
  - Jus de raisins,
  - Vins sans alcools,...

**Développer le tourisme** (gîte, logements atypiques, camping à la ferme, salle de dégustation, guinguettes..)

*en continuité de l'activité viticole*

**Accompagner les projets d'agrivoltaïsme**

- Favoriser les filières en cours de développement, projets collectifs, outils de transformation en réflexion**
- Oliviers
  - Chanvre
  - Raisins de table (avec possibilité de surgreffage),...

**DIVERSIFIER LES PRODUCTIONS**

- Détecter les potentiels d'accès à l'eau et/ou de types de sols :**
- Maraîchage
  - Grandes cultures
  - Vergers
  - Autres cultures spécialisées

- Accompagner la renaturation** (en lien avec le plan d'arrachage ou non)
- Peupliers, pins
  - Robiniers, chênes pubescents...

**ANIMER LE TERRITOIRE**

- Créer une route « verte » touristique :**
- Lieux naturels,
  - Pédagogiques,
  - Exploitations agricoles,...

*en développant le tourisme*

- Promouvoir la CDC :**
- Ses agriculteurs et ses vignerons
  - Ses terres,
  - Ses produits
  - Communiquer sur l'agriculture du territoire
  - Mettre en avant une filière en particulier

- Faire vivre le collectif**
- Rencontres entre agriculteurs et population
  - Evènements liés à l'agriculture

- Développer des activités d'élevage**
- Volailles,
  - Ovins / caprins,
  - Bovins,
  - Canards gras,...

**AXES STRATEGIQUES**

**PLUi-H  
CASTILLON-PUJOLS**

**AUTOUR DU VIN ET DE LA VIGNE**

**Diversifier les vins :**

- Crémant,
- Vins « orange »,
- Vins sans sulfite,
- Vins « nature »,...

**Créer des nouveaux produits à base de raisins**

- Autres vins de base (ex : pour apéritifs),
- Jus de raisins,
- Vins sans alcools,...

**Développer le tourisme** (gîte, logements atypiques, camping à la ferme, salle de dégustation, guinguettes..)

*en continuité de l'activité viticole*

**ANIMER LE TERRITOIRE**

**Créer une route « verte » touristique :**

- Lieux naturels,
- Pédagogiques,
- Exploitations agricoles,...

**Promouvoir la CDC :**

- Ses agriculteurs et ses vignerons
- Ses terres,
- Ses produits
- Communiquer sur l'agriculture du territoire
- Mettre en avant une filière en particulier

*en développant le tourisme*

**Faire vivre le collectif**

- Rencontres entre agriculteurs et population
- Evènements liés à l'agriculture

**DIVERSIFIER LES PRODUCTIONS**

**Accompagner les projets d'agrivoltaïsme**

**Favoriser les filières en cours de développement, projets collectifs, outils de transformation en réflexion**

- Oliviers
- Chanvre
- Raisins de table (avec possibilité de surgreffage),...

**Détecter les potentiels d'accès à l'eau et/ou de types de sols :**

- Maraîchage
- Grandes cultures
- Vergers
- Autres cultures spécialisées

**Accompagner la renaturation** (en lien avec le plan d'arrachage ou non)

- Peupliers, pins
- Robiniers, chênes pubescents...

**Développer des activités d'élevage**

- Volailles,
- Ovins / caprins,
- Bovins,
- Canards gras,...

# DIVERSIFICATION DES VINS

---

Posons-nous les bonnes questions :

- Pour qui ?
  - Connaitre le marché
  - Connaitre les nouveaux consommateurs
- Pourquoi ?
  - VENDRE : Vivre de votre travail
- Comment vendre mon vrac rouge ?

**Trouvons des solutions : « diversifions »**

À base de vin !!

# ➤ Qu'est ce qui marche actuellement ?

---

## ▪ Vin en vrac :

- Blanc
- Blanc Moelleux
- Rosé
- Base crémant
- « Rouge fruité »

## ▪ Vin en bouteille

- Vin premium :  $\geq 8-10$  €
  - AOC
  - Vins effervescents (fête ou apéritif)
  - Cuvées spéciales :
    - Vin de cépage
    - Vinification particulière : Amphore, sans soufre, orange, macération, carbonique...
    - IGP/VDF fruité packaging moderne

**Notre Problème : Vente Rouges en vrac**



# ➤ Etoffer la gamme avec des raisins rouges

## Blanc de Noir :

- Vin blanc Sec en VDF/IGP\* (Vrac ou Cuvée)
- Vin de base crémant de bordeaux (Vrac ou Cuvée)
- Vin de base autres effervescents (cuvée)

## Vin Effervescent Rosé (vrac ou cuvée) :

- Crémants Rosé
- Effervescents / Pétillants Naturels

## Vin Rosé (Vrac ou Cuvée) :

- Sec
- moelleux

## Raisins Rouges

## Rouge fruité frais facile :

- IGP Atlantique/IGP Périgord/IGP Agenais et VDF (édulcoration possible )
- AOC Clairet (remettre au gout du jour)
- Rouge fruité légèrement désalcoolisés\* (Ok AOC, 20%)

## Cuvées spéciales :

monocépage, SS, Amphore, Barriques, macération carbonique ...

# ➤ Etoffer la gamme avec des raisins rouges

## Alternatives innovantes

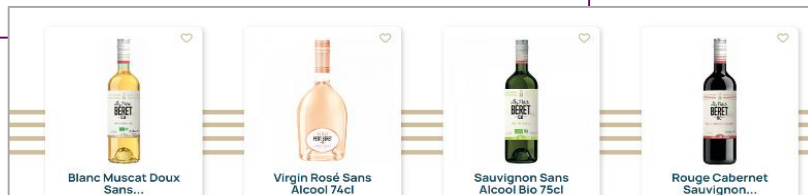
### Boisson à base de vin :

- ABV : Apéritif à base de Vin (Lillet)
- BABV : Boisson à Base de vin (sangria)
- Cocktail base de Vin



**Vins Légers en alcool  
(partiellement  
desalcoolisé) : 5 à 7 % vol  
(lifestyle Wine)**

**Blanc/Rouge... sans alcool**  
(pas de FA) : que du jus de raisin



Raisins  
Rouges

**Les « Blouges »  
(85/15)**  
VDF Blanc + rouge

**Vins désalcoolisés**

# ➤ Etoffer la gamme avec du **vin désalcoolisé**

## **Alternative eau / jus :**

Vin désalcoolisé  
Blanc, Rouge,  
Rosé...

## **Alternative soda :**

Vin désalcoolisé  
effervescent ou  
gazéifié  
(Cocktail)  
Blanc, Rouge,  
Rosé...

**Alternative directe de la bière  
avec 5 à 7 % d'alcool :**

**Vins tranquilles : Vin  
de Soif** Blanc, Rouge,  
Rosé...

**Vin de Soif  
désalcoolisé  
effervescent**

**Cocktail (tranquille) à  
base de Vin** de toutes  
les couleurs : Ajout  
édulcorant ou d'arômes ...

**Cocktail** : Ajout Soft  
édulcorants ou  
d'arômes ...)

**Multitudes de possibilités, pourquoi  
ne pas sauter le pas !!!**

**Mais Avec le bon Packaging !!!**

# OENOTOURISME

---

## → CHANGEMENT DE DESTINATION

Projets envisagés sur constructions existantes	Nombre de projets
Gîtes ou logement	26
Salles de réception	3
Artisanat	2
<b>Total</b>	<b>31</b>

## → STECAL Secteurs de Taille et De Capacité d'Accueil Limité

Projets nécessitant un STECAL	Nombre
Aire de camping	10
Logements atypiques	6
Projets liés au négoce	2
Aire d'accrobranche	1
<b>Total</b>	<b>19</b>

- Fort intérêt des agriculteurs pour l'agritourisme
- Projets localisés sur une cartographie
- Derniers projets en cours d'intégration

**AXES STRATEGIQUES**

**PLUi-H  
CASTILLON-PUJOLS**

**AUTOUR DU VIN ET DE LA VIGNE**

**Diversifier les vins :**

- Crémant,
- Vins « orange »,
- Vins sans sulfite,
- Vins « nature »,...

**Créer des nouveaux produits à base de raisins**

- Autres vins de base (ex : pour apéritifs),
- Jus de raisins,
- Vins sans alcools,...

*en continuité de l'activité viticole*

**Accompagner les projets d'agrivoltaïsme**

**Favoriser les filières en cours de développement, projets collectifs, outils de transformation en réflexion**

- Oliviers
- Chanvre
- Raisins de table (avec possibilité de surgreffage),...

**ANIMER LE TERRITOIRE**

**Créer une route « verte » touristique :**

- Lieux naturels,
- Pédagogiques,
- Exploitations agricoles,...

**Promouvoir la CDC :**

- Ses agriculteurs et ses vignerons
- Ses terres,
- Ses produits
- Communiquer sur l'agriculture du territoire
- Mettre en avant une filière en particulier

**Faire vivre le collectif**

- Rencontres entre agriculteurs et population
- Evènements liés à l'agriculture

*en développant le tourisme*

**DIVERSIFIER LES PRODUCTIONS**

**Détecter les potentiels d'accès à l'eau et/ou de types de sols :**

- Maraîchage
- Grandes cultures
- Vergers
- Autres cultures spécialisées

**Accompagner la renaturation (en lien avec le plan d'arrachage ou non)**

- Peupliers, pins
- Robiniers, chênes pubescents...

**Développer des activités d'élevage**

- Volailles,
- Ovins / caprins,
- Bovins,
- Canards gras,...

## L'important c'est le collectif !

Pour exister face à des places fortes touristiques, il est nécessaire de montrer la multitude et le côté pluriel de votre territoire. Il faut donc **jouer collectif**.

Une de vos forces est la **multiplicité agricole de votre territoire**.

Aujourd'hui, les envies du touriste sont :

- ❖ Vivre une expérience
- ❖ Découvrir la vie du terroir et la production locales
- ❖ Visiter le patrimoine local

# TOURISME

**L'agritourisme** est aujourd'hui à la croisée des chemins des demandes touristiques.

Les routes touristiques globales sont très demandées. Plusieurs exemples :



- Les routes **du vin de Vignobles et Découvertes** en Gironde
- Des **circuits découvertes Bienvenue à la ferme/CDT** dans les Alpes de Haute Provence
- La **route de la noix** entre Dordogne, Lot et Garonne et Corrèze
- La **route du Chabichou** en ex-Poitou Charentes
- Ou encore le **chemin du terroir** dans les Laurentides au Canada !



Elles ont toutes les mêmes points communs : des visites d'exploitations, la découverte de métiers, la découverte de monuments/sites patrimoniaux et de prestataires touristiques (restaurateur, hôtels...).

# **TOURISME**

---

Les **points importants** pour développer ce type de routes :

- ❖ Une **identité propre**
- ❖ Une « **route** » ou « **un cheminement** » réfléchi qui se basera sur quelques points forts (villes ? Patrimoine ?)
- ❖ Un accompagnement **aux producteurs / agriculteurs** (formations, aide à la création de visites, etc)
- ❖ Une **communication commune**



**AXES STRATEGIQUES**

**PLUi-H  
CASTILLON-PUJOLS**

**AUTOUR DU VIN ET DE LA VIGNE**

- Diversifier les vins :**
- Crémant,
  - Vins « orange »,
  - Vins sans sulfite,
  - Vins « nature »,...

- Créer des nouveaux produits à base de raisins**
- Autres vins de base (ex : pour apéritifs),
  - Jus de raisins,
  - Vins sans alcools,...

*en continuité de l'activité viticole*

**ANIMER LE TERRITOIRE**

- Créer une route « verte » touristique :**
- Lieux naturels,
  - Pédagogiques,
  - Exploitations agricoles,...

- Promouvoir la CDC :**
- Ses agriculteurs et ses vignerons
  - Ses terres,
  - Ses produits
  - Communiquer sur l'agriculture du territoire
  - Mettre en avant une filière en particulier

*en développant le tourisme*

- Faire vivre le collectif**
- Rencontres entre agriculteurs et population
  - Evènements liés à l'agriculture

**DIVERSIFIER LES PRODUCTIONS**

**Accompagner les projets d'agrivoltaïsme**

- Détecter les potentiels d'accès à l'eau et/ou de types de sols :**
- Maraîchage
  - Grandes cultures
  - Vergers
  - Autres cultures spécialisées

- Favoriser les filières en cours de développement, projets collectifs, outils de transformation en réflexion**
- Oliviers
  - Chanvre
  - Raisins de table (avec possibilité de surgreffage),...

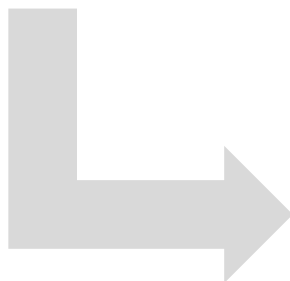
- Accompagner la renaturation** (en lien avec le plan d'arrachage ou non)
- Peupliers, pins
  - Robiniers, chênes pubescents...



- Développer des activités d'élevage**
- Volailles,
  - Ovins / caprins,
  - Bovins,
  - Canards gras,...

# DIVERSIFICATION

## Nos objectifs «Horizon 2025»

En nombre  
d'exploitations  
et en surfaces



<i>Filières</i>	 <i>Exploitations</i> -nombre-	 <i>Surfaces</i> -ha-
Oliviers	40	200
Noisettes	10	250
Kiwis	15	50
Chanvre	15	100
Raisin de table	15	30
Céréales fourrages	200	3 000
Agneau de Pauillac	10	400
Bovins viande	30	600
Porcs plein air	10	100
Canards gras	5	40
<b>Œnotourisme</b>		
Points de vente / Circuits courts	70	
Hébergements finalisés	15	
Restauration	40	

# DIVERSIFICATION

---

- ❖ Des **filières identifiées** en Gironde
- ❖ Un accompagnement **collectif et individuel** (voir fiches)

## Exemple de la filière oléicole

→ **4 à 5 planteurs** identifiés sur le territoire en 2024, d'autres en 2025

→ Un outil de transformation **d'ici 3 ans**

# LES ENERGIES RENOUVELABLES

→ De nombreuses interrogations de la part des agriculteurs à ce sujet

## 1 → AGRIVOLTAISME

Possible en zone agricole sous certaines conditions (**décret à venir et Charte de bonnes pratiques sur l'agrivoltaïsme + doctrine CDPENAF 33**)

- **Synergie** entre agriculture et photovoltaïque (si le projet peut être une opportunité pour accompagner la pérennisation, la diversification ou la transmission de l'exploitation agricole,...)
- Projet devant s'inscrire dans la **stratégie agricole territoriale (en lien avec le PAT notamment)**
- Permettre la pérennité de l'activité agricole sous réserve d'un démantèlement de l'installation électrique
- **Réversibilité des installations doit être garantie**
- Meilleur **partage de la valeur entre les acteurs concernés**

- Partir du **projet agricole existant ou à venir**, pour définir les bâtiments d'équipements PV les plus adaptés à la production agricole
- Concevoir le projet en vue de lutter contre **les aléas climatiques**, contribuer aux **économies d'eau**, améliorer le **bien-être animal** :

serres PV, ombrières PV, hangar avec couverture PV, cultures sous panneaux orientables de préférence... → allant de l'auto-consommation, jusqu'à la revente d'électricité

# LES ENERGIES RENOUVELABLES

→ De nombreuses interrogations de la part des agriculteurs à ce sujet

## 2 → PHOTOVOLTAIQUE AU SOL

Le développement du photovoltaïque doit avant tout être préconisé sur **les espaces artificialisés**

→ Les collectivités doivent définir **des zones d'accélération de la production d'énergies renouvelables (loi APER)** où elles souhaitent prioritairement voir des projets s'implanter : photovoltaïque, solaire thermique, éolien biogaz, géothermie,...

Dans le cas d'une implantation sur **des espaces agricoles (faute d'espaces dégradés et artificialisés suffisants)** :

- Il faut cibler les sols agricoles de **moindre valeur agronomique**
- Une **étude de compensation agricole** devra être réalisée pour les projets de plus de 5ha
- La **réversibilité et le démantèlement** des panneaux à l'issue de l'exploitation par la société d'énergie devront être garantis



Quelles incidences agricoles sur le PLUi-H ?

PLUi-H  
CASTILLON-PUJOLS

Garder les zones potentiellement exploitables en zone A agricole

→ Classer le maximum de **surfaces en zone A** de manière à permettre la diversification des productions

→ Inclure en zone A les **espaces non cultivés pour préserver l'avenir**

Ne pas ajouter de contraintes à la zone agricole

→ Préserver l'avenir en autorisant la **constructibilité nécessaire à l'exploitation agricole sur un maximum d'espaces en particulier** sur les zones naturelles « banales »

→ Limiter les zones de contact entre **urbanisme et agriculture (ZNT)**

→ Créer des **espaces tampons**

Envisager les changements de destination des constructions existantes

→ Permettre le **développement touristique**

→ Faciliter le **logement des salariés**  
→ Maintenir un **tissu artisanal local**

→ Permettre la **gestion patrimoniale des bâtiments**

Créer des STECAL

→ Accompagner la **création de nouvelles activités** en lien avec la proximité agricole (ETA, négoce)

→ Favoriser et accompagner les **activités d'agritourisme**



**MERCI POUR VOTRE ATTENTION**

**DES QUESTIONS ?**